

Les futures mères peu informées SUR L'ALCOOLISME FŒTAL



Des brochures destinées aux femmes enceintes seront adaptées

► Les brochures de l'ONE destinées aux femmes enceintes ne comporteraient pas de mises en garde suffisantes quant à la consommation d'alcool. Et seraient incomplètes en la matière. C'est ce qu'affirme la députée PS Catherine Moureaux.

Son attention a été retenue par l'histoire de Stéphanie. Dans notre édition du 30 septembre, cette mère de famille affirmait que sa fille *"est née avec un retard mental lié à ma consommation d'alcool"*.

Touchée, la députée a analysé la brochure *Devenir Parents*, dans sa dernière édition. Elle déplore : *"Pour le tabac, un point de contact est clairement indiqué mais pas pour l'alcool et les drogues. Dommage, on peut s'imaginer qu'une femme enceinte à*

la lecture de cette information aura envie de trouver un numéro d'appel vers un profes-

sionnel qui pourra la soutenir dans sa démarche."

CATHERINE MOUREAUX a interpellé la ministre de l'Enfance Alda Greoli à propos des actions menées pour éviter la consommation d'alcool pendant la grossesse.

La ministre de l'Enfance affirme, exemples à l'appui, que des actions de sensibilisation à ce problème sont menées en Wallonie et à Bruxelles. Comme la diffusion de spots télévisés et la distribution de guides à l'attention des médecins, notamment. Elle admet cependant le manquement dans la brochure *Devenir Parent*. Celle-ci sera adaptée l'an prochain, précise-t-elle.

L. C.C.